

**Commission économique pour l'Europe****Réunion régionale d'examen « Beijing+25 »**

Genève, 29 et 30 octobre 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles :
Enseignements et solutions émanant de la région****Éliminer toutes les formes de discrimination
à l'égard des filles****Note du Fonds des Nations Unies pour l'enfance¹***Résumé*

À sa soixante-quatrième session, qu'elle tiendra en 2020, la Commission de la condition de la femme examinera et évaluera la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, leur contribution à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi que les difficultés qui restent à surmonter. Les commissions régionales sont encouragées à effectuer des examens régionaux pour évaluer les progrès, les difficultés et les actions prioritaires dans 12 domaines critiques, dont celui de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des filles. Le présent rapport fournit des informations générales sur la discrimination que subissent les filles dans la région de la CEE, analyse les tendances actuelles, les progrès accomplis et les difficultés à relever, et recense les actions à mener en priorité.

¹ La présente note a été établie par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en coopération avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Principales tendances relevées dans la région de la CEE	3
A. Éducation	3
B. Transition de l'école au milieu du travail	6
C. Violence à l'égard des femmes, mariage d'enfants et normes de genre discriminatoires	8
III. Progrès réalisés et difficultés rencontrées en matière de prévention et d'élimination de la discrimination à l'égard des filles	11
A. Progrès accomplis	11
B. Difficultés	14
IV. Actions prioritaires	16

I. Introduction

1. Le présent rapport passe en revue les progrès accomplis par des États de la région de la CEE dans la réalisation de l'objectif 5 des objectifs de développement durable et des autres cibles des objectifs de développement durable portant sur des questions de genre, ainsi que des objectifs stratégiques L.1 à L.9 du Programme d'action de Beijing, qui concernent les filles. Il a été établi pour servir de base à la réunion régionale d'examen des progrès accomplis dans la région de la CEE, qui s'inscrit dans le cadre de l'examen de l'application du Programme d'action de Beijing vingt-cinq ans après son adoption.

2. La CEE compte 56 États membres et regroupe des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale, ainsi qu'Israël. Le présent rapport fait fond sur des informations provenant de programmes soutenus par les organismes des Nations Unies, de bases de données statistiques et de rapports nationaux présentés par des États membres sur l'application du Programme d'action de Beijing vingt-cinq ans après son adoption. Étant donné que l'enfance et l'adolescence sont des phases cruciales, le rapport se penche sur les étapes majeures qui jalonnent la vie des filles ainsi que sur les difficultés sociales et structurelles qu'elles rencontrent tout au long de leur vie et qui portent atteinte à leur bien-être et à leur développement.

3. La partie II passe en revue les tendances actuelles dans la région et s'intéresse tout particulièrement à l'éducation, à la transition de l'école au milieu du travail, au mariage d'enfants et à d'autres normes établissant une discrimination fondée sur le sexe. La partie III contient une description et une analyse des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques L.1 à L.9 et de l'objectif 5 des objectifs de développement durable, ainsi que des difficultés qui restent à surmonter. La partie IV contient des recommandations d'actions prioritaires visant à éliminer la discrimination à l'égard des filles.

II. Principales tendances relevées dans la région de la CEE²

A. Éducation³

1. Enseignement préscolaire et transition vers l'enseignement secondaire

4. L'apprentissage qui accompagne toute une vie commence par le développement du jeune enfant et l'accès à l'enseignement préscolaire. L'accès des garçons et des filles à l'éducation de la petite enfance dans la région a connu une amélioration constante et significative, en particulier en Europe occidentale. Toutefois, les taux de fréquentation nationaux restent faibles en moyenne en Asie centrale, et des poches de pauvreté subsistent dans les communautés où l'accès à l'éducation de la petite enfance est limité. Les effectifs de l'enseignement préscolaire ont diminué en Europe, pour les garçons comme pour les filles, passant de 83 % en 2012 à 66 % en 2017, tandis qu'ils se sont stabilisés en Europe centrale et orientale (51 % en 2017) et en Asie centrale (31 % en 2017).

5. Les taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire sont relativement élevés dans la région et les disparités de genre sont faibles. L'indice de parité (proportion de filles par rapport aux garçons) concernant l'accès en dernière année du premier cycle du secondaire (taux brut d'admission) est égal à 1 dans la plupart des pays de la région, même si, dans un petit nombre de pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, ce sont tantôt les filles tantôt les garçons qui ont l'avantage⁴.

² Sauf indication contraire, la plupart des données sur lesquelles le présent rapport fait fond proviennent des examens nationaux de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, « Beijing+25 ».

³ Sauf indication contraire, les statistiques de l'UNESCO relatives à l'éducation ont été consultées et elles reflètent les données disponibles à partir de 2014.

⁴ Institut de statistique de l'UNESCO, <https://tellmaps.com/uis/gender/#!/tellmap/77058700/6?lang=fr>.

6. Les statistiques sur le niveau d'instruction en Europe du Sud-Est montrent que les garçons ont un niveau d'instruction plus élevé : environ 98 % des garçons et 94 % des filles en moyenne ont achevé au moins l'enseignement primaire et une proportion plus élevée de garçons achèvent au moins le deuxième cycle du secondaire⁵. En outre, le nombre d'enfants non scolarisés ayant l'âge du premier cycle du secondaire est plus élevé chez les filles dans la plupart des pays (10 sur 15) et, en chiffres absolus, la déscolarisation au stade du premier cycle du secondaire touche davantage les filles que les garçons. Selon les données disponibles, les filles qui terminent le premier cycle du secondaire en Europe orientale et en Asie centrale ont plus de chances que les garçons d'achever le deuxième cycle du secondaire. Au Tadjikistan, les investissements réalisés depuis 2016 ont permis d'accroître le nombre de filles qui s'inscrivent au premier cycle du secondaire et terminent leurs études.

2. Lien avec la pauvreté et d'autres formes d'exclusion

7. Il est beaucoup plus difficile pour les enfants appartenant à des groupes ethniques minoritaires, tels que les Roms, d'être scolarisés et de terminer leurs études primaires et secondaires. Dans les campements roms, les disparités de genre sont également plus prononcées et favorisent les garçons. Les inégalités de genre et la discrimination structurelle touchent davantage les filles roms au sein de leur groupe culturel. En Serbie, au Monténégro et en Macédoine du Nord, des investissements sont réalisés pour améliorer l'accès à l'apprentissage et supprimer les obstacles et difficultés spécifiques que rencontrent les filles.

8. Dans un échantillon de pays, les filles handicapées courent deux fois plus de risques que les garçons handicapés de ne pas aller à l'école⁶. Le pourcentage de filles handicapées scolarisées n'est jamais supérieur à 40 %. Des données croisées de ce type montrent que les filles appartenant à des groupes marginalisés sont vulnérables à plusieurs titres.

9. Lorsqu'ils se dressent dans un milieu pauvre et rural, les obstacles liés au genre rendent l'accès à l'éducation encore plus difficile, comme c'est le cas en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Monténégro. Les disparités découlant des niveaux de revenu semblent indiquer que la pauvreté est associée à d'autres facteurs de risque tels que les normes sociales (par exemple, le travail des enfants, le mariage d'enfants, une division du travail qui reflète les clivages hommes-femmes), l'origine ethnique, le handicap et la zone géographique.

3. Facteurs liés à l'école

10. Il est essentiel d'offrir un enseignement de qualité dans toute la région, notamment en palliant les lacunes qui empêchent les enfants d'acquérir des aptitudes et des compétences propres au XXI^e siècle, ainsi qu'en renforçant les capacités des systèmes éducatifs en matière de planification, de budgétisation, de suivi et de soutien aux écoles, en allouant des ressources budgétaires d'une manière qui soit plus axée sur les résultats et en utilisant plus efficacement les ressources financières et matérielles. Les lacunes des systèmes éducatifs n'ont pas qu'une incidence sur l'apprentissage, elles peuvent avoir des conséquences pour la santé, en raison notamment de pratiques de socialisation et de normes sociales néfastes fondées sur le genre qui empêchent les filles de pratiquer des sports, une situation qui a une incidence sur le bien-être des filles et des garçons et est une cause majeure d'obésité chez les filles et les femmes⁷. En outre, investir dans une approche scolaire globale tenant compte des questions de genre peut permettre de lutter efficacement

⁵ Fuller, S. (2019), « The Intersection of Gender Equality and Education in South-East Europe: A Regional Situation Analysis of the Nexus between SDG4 and SDG5 ». Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe. Les statistiques indiquent que dans neuf pays de la région, 74 % des garçons achèvent le deuxième cycle du secondaire contre 64 % pour les filles.

⁶ Voir <http://transmonee.org/dashboard/Transmonee2018#/>.

⁷ www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/399063/GenderApproachAndNCDsPreventionAndControl-eng.PDF?ua=1, consulté le 6 septembre 2019.

contre les stéréotypes liés au genre et de créer un environnement propice à l'égalité des sexes et à des relations saines⁸.

11. Dans le cadre d'une telle approche, il conviendrait de proposer des cours d'éducation sexuelle. Si le suivi de la santé sexuelle et procréative dans la région s'est amélioré, certains pays ne disposent encore que de données limitées, voire inexistantes, sur la disponibilité, la couverture et les effets des programmes d'éducation sexuelle complète qui, comme cela a été constaté en Europe occidentale, peuvent retarder l'âge du premier rapport sexuel, réduire le nombre de partenaires sexuels et généraliser l'utilisation de méthodes contraceptives. Bien que certains pays d'Europe occidentale, comme la Belgique et la France, s'emploient à consolider l'éducation sexuelle complète qui est dispensée dans les écoles ou dans le cadre de programmes communautaires, les tabous entourant l'éducation sexuelle persistent dans d'autres pays. Même dans certains pays qui ont intégré l'éducation sexuelle dans leurs programmes scolaires, l'accent est largement mis sur les aspects biologiques plutôt que sur un développement sexuel positif et sain⁹.

12. En Asie centrale, en particulier, la qualité de l'enseignement comporte une dimension de genre. Le manque d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires au Tadjikistan est particulièrement marqué, tout comme le manque d'intimité et l'absence de toilettes séparées pour les filles et les garçons, une situation qui décourage certains enfants d'aller à l'école, surtout les adolescentes¹⁰. Au Tadjikistan toujours, la qualité de l'environnement scolaire est également une question de sécurité : des filles ont déclaré avoir reçu des menaces de violence et subi des intimidations à l'école ou sur le chemin de l'école, tant de la part de garçons que d'enseignants. Le fait de véhiculer des stéréotypes liés au genre à l'école peut avoir une incidence sur la santé des filles puisque cela limite leur accès à la pratique d'un sport et à une activité physique, comme indiqué plus haut.

4. Enfants déplacés, réfugiés, migrants et abandonnés

13. Les enfants déplacés, migrants et abandonnés constituent une autre catégorie d'enfants vulnérables qui ne peuvent pas aller à l'école et terminer leurs études. Ces enfants peuvent être confiés à la garde de parents, de voisins ou d'institutions publiques qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour répondre à leurs besoins. Il est difficile de généraliser l'incidence de la migration sur les enfants abandonnés. Certains d'entre eux peuvent bénéficier d'envois de fonds et mieux jouir de leurs droits économiques, sociaux et culturels, en particulier s'agissant de l'accès à l'éducation, au logement et aux soins de santé, tandis que d'autres seront davantage exposés aux risques suivants : traumatisme psychosocial ; instabilité familiale ; consommation de drogues et comportement violent ; abandon scolaire ; grossesse précoce ; misère et négligence ; discrimination et stigmatisation sociale ; vulnérabilité face aux trafiquants ; sévices et violence¹¹. L'éducation des enfants, en particulier des filles, est également mise à mal dans les pays où les taux d'émigration définitive de la main-d'œuvre sont élevés.

14. Les enfants réfugiés rencontrent de multiples obstacles : ils peuvent ne pas avoir le droit légal d'aller à l'école, subir des pressions économiques de la part de leur famille ou se heurter à des barrières sociales ou linguistiques. Les filles qui veulent accéder à l'éducation et trouver des moyens de subsistance se heurtent à des obstacles liés spécifiquement à leur sexe. Il a été prouvé qu'après un conflit, la plupart des enfants ne retournent pas à l'école¹². La Turquie accueille la plus grande population de réfugiés enregistrés au monde et, bien que tous les enfants réfugiés aient le droit d'aller à l'école, ils peuvent subir des pressions

⁸ <https://www.bzga-whocc.de/en/publications/standards-in-sexuality-education/V> ; <https://www.who.int/reproductivehealth/publications/technical-guidance-sexuality-education/fr/>, consultés le 6 septembre 2019.

⁹ FNUAP, « Investing in Young People in Eastern Europe and Central Asia », sans date.

¹⁰ Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants, rapport 2013, p. 122.

¹¹ Rapport final du Kirghizistan (2018), « Gender Study for Central Asia », EuropeAid, janvier 2018, p. 44.

¹² Voir <https://www.weforum.org/agenda/2016/05/why-refugee-education-is-a-problem-and-six-solutions>, consulté le 11 septembre 2019.

économiques de la part de leur famille ou se heurter à des barrières sociales ou linguistiques, raison pour laquelle un certain nombre de politiques et de programmes ont été mis en place pour veiller à ce que les filles puissent accéder à l'éducation.

5. Résultats scolaires

15. S'agissant des résultats scolaires, les filles ont connu un recul dans le domaine de la lecture, puisque l'écart en leur faveur par rapport aux garçons s'est réduit de 12 points entre 2009 et 2015, d'après les chiffres fournis en 2015 par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)¹³. Cela tient au fait que les résultats des garçons se sont améliorés en moyenne, en particulier chez les garçons affichant les meilleurs résultats, tandis que les résultats des filles se sont dégradés, en particulier chez les filles ayant les moins bons résultats. En mathématiques, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en général, mais on compte plus de garçons que de filles au-dessus du niveau 4. En moyenne, les filles affichent également de meilleurs résultats en sciences, mais les perspectives de carrière pour les filles et les garçons dans ce domaine sont fondées sur des rôles traditionnels et des stéréotypes plutôt que sur leurs résultats. La formation initiale et la formation continue des enseignants, des programmes d'études tenant compte des questions de genre ainsi que des stratégies axées sur les compétences amélioreraient les résultats scolaires et la qualité de l'apprentissage tout au long de la vie.

B. Transition de l'école au milieu du travail

1. Disparités au sein de la population « ni étudiante, ni employée, ni stagiaire »

16. La discrimination fondée sur le sexe touche les filles tout au long de leur vie. À l'école, le manque de programmes scolaires, de pratiques d'enseignement et de pédagogie qui tiennent compte des questions de genre renforce les rôles traditionnels liés au genre ainsi que les expressions néfastes de la masculinité. Les attentes des parents à l'égard de leurs fils et de leurs filles influencent fortement l'avenir de leurs enfants ; en Asie centrale, on s'attend à ce que les garçons deviennent des chefs de ménage et soutiennent la famille, tandis que les filles, qui ne pensent pas pouvoir prétendre à autre chose, sont encouragées à se marier et à accomplir des tâches domestiques. Dans la plupart des pays d'Asie centrale, après avoir terminé leurs études, les filles et les jeunes femmes (qui ont entre 15 et 24 ans) risquent davantage que les garçons du même âge de ne pas accéder à l'éducation, à la formation et au travail (et de rejoindre les rangs de la population « ni étudiante, ni employée, ni stagiaire »)¹⁴. En Belgique, bien que les jeunes femmes aient plus de chances que les garçons d'achever l'enseignement obligatoire, elles sont plus nombreuses à n'être ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires. L'analyse des tendances au sein de la population ni étudiante, ni employée, ni stagiaire, qui se manifestent à l'échelle mondiale, révèle que les inégalités fondées sur le genre s'accroissent à mesure que les jeunes atteignent l'âge adulte : après avoir fini leurs études, les filles inactives du point de vue économique risquent davantage de voir leur situation perdurer que les garçons, qui ont plus de chances d'accéder au marché du travail¹⁵. Le mariage d'enfants et la procréation précoce, dont il est question à la section C ci-après, réduisent considérablement les possibilités d'emploi ou d'éducation permanente des filles.

2. Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) : Des choix de carrière influencés par des stéréotypes liés au genre

17. Les stéréotypes liés au genre qui sont véhiculés à l'école sont à l'origine de la ségrégation précoce qui se produit dans le choix des matières que les filles et les garçons

¹³ Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale (2019), « Mind the Gap: Gender Report of Europe and Central Asia Regional PISA 2015 Results ». Forum régional pour le développement durable, Genève, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale. Les résultats du PISA reposent sur des données concernant 11 pays d'Europe et d'Asie centrale.

¹⁴ Burnet Institute (2018), « Gender Counts: Sub-Regional Report for Central Asia ». Victoria, Australie, Burnet Institute, août, p. 50.

¹⁵ OIT et UNICEF (2018), « GirlForce: Skills, Education and Training for Girls Now », octobre, p. 8.

sont encouragés à étudier. Selon l'enquête PISA 2015, les filles dans certaines parties de la région s'attendent plus que les garçons à devenir des professionnels de la santé, tandis que les garçons sont sept fois plus susceptibles de s'imaginer trouver un emploi dans le domaine des TIC¹⁶. Même lorsque les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en mathématiques et en sciences, elles sont sous-représentées dans les domaines des STIM par rapport aux garçons. En Europe du Sud-Est, les filles commencent à se désintéresser des STIM dès leur plus jeune âge et sont moins enclines que les garçons à suivre des études dans ces domaines. Bien que le pourcentage de femmes qui suivent des études supérieures et terminent l'enseignement tertiaire soit en général plus élevé dans les pays d'Europe du Sud-Est, dans la plupart des pays concernés, elles sont moins nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme dans les domaines des STIM¹⁷. Même si la parité des sexes progresse dans les matières relevant des STIM, le domaine des TIC et les secteurs de l'ingénierie, de la fabrication et de la construction demeurent l'apanage des hommes¹⁸.

18. Il y a lieu de citer certaines initiatives visant à lutter contre les stéréotypes liés au genre et les obstacles à l'emploi dans le secteur des TIC qui ont été prises par l'Arménie, Chypre, Moldova, le Danemark, la Finlande et l'Autriche. Dans les deux derniers pays, des mesures éducatives tenant compte des questions de genre ont été mises en œuvre dans les écoles, notamment afin de promouvoir l'éducation inclusive et la formation des enseignants. En Autriche, la Journée des filles a été organisée pour faire connaître les métiers des STIM aux filles, et la Journée des garçons a été organisée pour donner aux garçons un aperçu des métiers du secteur des services sociaux. Des apprentissages, des parrainages ainsi que des mesures visant à promouvoir d'autres options pour les filles dans l'enseignement professionnel et supérieur ont été financés et organisés, notamment dans des domaines tels que l'ingénierie et les technologies de l'information. Enfin, le Gouvernement autrichien a mis en œuvre la loi relative à l'obligation de dispenser un enseignement ou une formation professionnelle (juillet 2016), qui vise à encourager les filles et les adolescentes à suivre l'enseignement obligatoire et une formation professionnelle.

3. Obstacles entravant l'accès au travail

19. À diplômes équivalents, les filles et les garçons ne jouissent pas des mêmes possibilités d'emploi. En Europe orientale et en Asie centrale, le taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus est inférieur à celui des hommes, et systématiquement inférieur à la moyenne de l'Union européenne. De nombreux facteurs entravent la participation des femmes à la population active : a) elles continuent de se heurter à la ségrégation des emplois et aux stéréotypes liés au genre sur le marché du travail ; b) elles éprouvent des difficultés à accéder à des services de garde d'enfants, ce qui ne les incite pas à entrer sur le marché de l'emploi ; c) faute de politiques en matière de services de garde d'enfants (voir ci-dessous), elles ne parviennent pas à concilier vie familiale et vie professionnelle et à faire progresser leur carrière ; d) dans certains pays, elles disposent d'un accès plus limité à Internet, ce qui les empêche d'acquérir les compétences requises sur le marché du travail.

20. Du fait qu'elles assument les responsabilités domestiques et familiales, les femmes ont plus de difficultés à concilier travail et famille. Il leur arrive plus souvent de renoncer très tôt à travailler pour s'occuper des enfants et du ménage¹⁹. Il est également plus difficile pour les mères de réintégrer le marché du travail après un congé parental lorsque l'éducation et les services d'accueil de la petite enfance ne sont pas accessibles ou ne sont pas de bonne qualité. En France, un certain nombre de programmes ont été mis en place pour aider les femmes à reprendre le travail après avoir eu des enfants, notamment des programmes offrant un meilleur accès à des services de garde d'enfants et à des services d'aide au placement professionnel. Au Bélarus, un programme spécifique a été mis en place

¹⁶ Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale (2019), p. 5.

¹⁷ Fuller, S. (2019), « The Intersection of Gender Equality and Education in South-East Europe: A Regional Situation Analysis of the Nexus between SDG4 and SDG5 ». Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, p. 26.

¹⁸ Fuller, S. (2019), p. 27.

¹⁹ PPMi, « Conceptual and Programmatic Framework on Skills for Adolescents in Europe and Central Asia: Labour Market Trends Analysis », sans date, p. 30.

en 2018 en faveur des mères célibataires handicapées qui travaillent afin de leur donner accès à des services de garde.

C. Violence à l'égard des femmes, mariage d'enfants et normes de genre discriminatoires

1. Violence à l'égard des femmes

21. Dans le cadre d'une récente étude portant sur sept pays de la région, 70 % des femmes interrogées ont dit avoir subi une forme ou une autre de violence depuis l'âge de 15 ans, la plus courante étant la violence psychologique au sein du couple. En outre, 21 % des femmes ont indiqué avoir subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques pendant leur enfance (jusqu'à leurs 15 ans). En général, les jeunes femmes âgées de 18 à 29 ans subissent presque toutes les formes de harcèlement sexuel dans des proportions plus élevées que les femmes des tranches d'âge supérieures. Les catégories de femmes les plus touchées comprennent les jeunes femmes, les migrantes ou les femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les femmes handicapées, les femmes pauvres, les femmes économiquement dépendantes ou celles qui ont des enfants. La connectivité numérique occasionne également de la violence en ligne pour les filles et les garçons, comme indiqué plus haut, et une étude a révélé que le harcèlement en ligne dont sont victimes les femmes, particulièrement celles de moins de 30 ans, est si courant qu'il en devient une norme.

22. Il est de plus en plus évident que la migration et les déplacements sont des phénomènes ayant des incidences différentes pour les hommes et pour les femmes. Les normes de genre sur lesquelles la société est construite sont des facteurs décisifs, de même que les attentes envers les hommes et les femmes et les rapports de force différenciés. L'incidence spécifique qu'ont les inégalités économiques et la discrimination fondée sur le sexe détermine les raisons pour lesquelles les filles émigrent ou sont déplacées de force, et redéfinit également leur statut lorsqu'elles migrent ou sont déplacées. Ces filles ont souvent un accès limité aux soins de santé, ou à des services de santé procréative ou des services spécialisés de prise en charge de la violence à l'égard des femmes, que ce soit dans les pays de transit ou dans les pays de destination. La plupart des pays ne disposent pas d'un système global de gestion de données qui contienne des informations sur les arrivées et les départs ventilés par sexe et par âge, et n'établissent pas de distinction entre les différents types de mouvements migratoires ; partant, les filles séparées de leur famille et non accompagnées, les filles mariées et les autres filles vulnérables font rarement l'objet de programmes spécifiques. Les filles sont également de plus en plus victimes de la traite.

2. Mariage d'enfants

23. Le mariage d'enfants, qui touche les filles de moins de 18 ans, a des répercussions majeures sur l'éducation des filles et est lié aux résultats de la plupart des autres objectifs de développement durable pour les filles. Le mariage des filles soulève un certain nombre de graves préoccupations en ce qui concerne leurs droits. Il impose des restrictions à leur liberté et leur développement personnels, limite les possibilités d'éducation et restreint leur droit à la santé, y compris leur accès à la santé procréative et leur bien-être psychologique. Le mariage d'enfants a un certain nombre d'effets négatifs sur la santé, et a notamment pour conséquence que les filles courent davantage le risque d'être contraintes d'avoir des rapports sexuels, d'être victimes de violence conjugale, de souffrir d'un mal-être psychologique, d'avoir une mauvaise santé sexuelle et procréative, par exemple en raison d'un risque plus élevé de grossesse précoce et d'IST (comme le VIH), de développer des complications liées à la grossesse, et d'accéder moins facilement à des services de santé et de contraception.

24. Selon les pays, le mariage d'enfants est une pratique qui touche tous les groupes de la population ou se limite à certains groupes ethniques ou linguistiques. Selon les dernières enquêtes MISC (Enquêtes en grappes à indicateurs multiples) et DHS (Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires) réalisées dans la région (2010-2018), environ 8 % des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans. Les pays où le taux de mariages d'enfants est le plus élevé (et qui disposent de données à ce sujet) sont la

Turquie, la Géorgie, Moldova, l'Azerbaïdjan, l'Albanie, la Roumanie et le Kirghizistan. Le mariage d'enfants est un grave problème chez les Roms, puisque le taux de mariage avant l'âge de 18 ans va de 43 % en Macédoine du Nord à près de 63 % au Monténégro. Le nombre croissant de réfugiés dans la région pourrait également faire augmenter les taux de mariages d'enfants. En particulier dans des situations de conflits violents, les parents considèrent que marier leur fille est un moyen de la « protéger » contre le risque qu'elle subisse des violences sexuelles. Selon les informations disponibles, le taux de garçons qui se sont mariés avant l'âge de 18 ans est inférieur à 3,5 %. De même, chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, il y a beaucoup moins de garçons que de filles qui sont mariés ou ont conclu une union.

25. Toute une gamme de facteurs contribue à l'abandon scolaire chez les filles. Dans certains cas, les filles sont retirées de l'école afin qu'elles se préparent au mariage, dans d'autres cas, cela permet d'éviter les risques perçus de socialisation avec des garçons. Si une fille mariée reste à l'école, son mari ou sa belle-famille peut l'inciter à abandonner ses études pour qu'elle s'occupe des tâches ménagères ou des enfants. D'autres facteurs peuvent également contraindre les filles à abandonner leurs études : le choix fait par certains parents de ne scolariser que leurs plus jeunes filles ou leurs garçons, en raison de la pauvreté et du surpeuplement de leur foyer ; dans les zones rurales, l'absence de moyens de transport sûrs permettant aux filles de se rendre dans des établissements d'enseignement secondaire ; le harcèlement scolaire et la discrimination en milieu scolaire, en particulier à l'égard des filles appartenant à des groupes minoritaires. Il y a lieu de relever que les études montrent que plus une fille reste à l'école, plus elle se mariera tard²⁰. En Turquie, des programmes ont été élaborés pour aider les filles qui abandonnent l'école pour cause de grossesse ou de mariage précoce à poursuivre leurs études à distance.

3. Fardeau du travail non rémunéré pesant sur les filles

26. La socialisation fondée sur le genre commence à un très jeune âge. Déjà façonnés par la société lorsqu'ils atteignent l'adolescence, les filles assument les responsabilités domestiques tandis que les garçons travaillent hors du foyer. Les résultats des enquêtes MICS menées dans sept pays de la région viennent confirmer cette tendance puisqu'en moyenne, les filles s'adonnent davantage aux tâches ménagères et les garçons exercent davantage des activités économiques²¹. La division du travail fondée sur le sexe est la raison pour laquelle les filles (et les femmes) assument de manière disproportionnée des soins et travaux domestiques non rémunérés. Dès lors que leur ménage et l'État sont tributaires du travail non rémunéré qu'elles effectuent, les femmes ont moins de chances d'obtenir un emploi officiel et de faire de bons choix de carrière, et moins de possibilités de réaliser pleinement leur potentiel²². C'est aussi la raison pour laquelle les politiques sur les services de garde d'enfants et sur le congé parental sont si importantes (voir section III.A.1 ci-après).

4. Taux de grossesse précoce et taux de natalité chez les adolescentes

27. Bien que le taux de grossesse précoce ait diminué dans la région, les disparités relevées dans la région montrent que les adolescentes vivant dans des zones rurales, appartenant à des communautés pauvres et à des minorités ethniques ou issues de familles de migrants sont les plus défavorisées. En France et au Kazakhstan, des programmes visant à promouvoir des services de santé adaptés aux jeunes et l'accès aux produits nécessaires se sont vu donner un degré de priorité élevé afin de résoudre ce problème.

28. Les filles et les femmes migrantes peuvent connaître des conditions de vie précaires et leur accès aux services médicaux, aux services de santé sexuelle et procréative et à la

²⁰ UNICEF (sans date), « Child Marriage in Europe and Central Asia – UNICEF's Response: Regional Overview », p. 15.

²¹ Données MICS, 2011-2016.

²² United Nations Europe and Central Asia Issue-Based Coalition on Gender (2017), « SDG and Gender Equality: UN Interagency Guidance Note for the Europe and Central Asia Region », Groupe des Nations Unies pour le développement et Mécanisme de coordination régionale de la CEA pour les Nations Unies, août, p. 41.

contraception peut être limité. Selon le FNUAP, les avortements répétés ne sont pas rares et, lorsque d'autres facteurs viennent aggraver la situation, ils peuvent entraîner des complications pendant la grossesse et l'accouchement et nuire au bien-être des nourrissons. L'OIM signale que la tuberculose et le VIH sont en augmentation chez les filles de 15 à 17 ans.

29. Le mariage d'enfants entraîne un taux de natalité plus élevés chez les adolescentes. Il ressort des données fournies par le bureau d'ONU-Femmes au Tadjikistan que les mariages non enregistrés sont le plus souvent des mariages précoces et qu'ils entraînent des grossesses précoces. La grossesse précoce a de graves répercussions sur l'éducation, la santé et l'emploi à long terme des filles²³. Elle peut aussi entraîner des naissances prématurées, à la suite desquelles les nourrissons souffrent d'une insuffisance pondérale et de problèmes de santé.

5. Sentiment d'efficacité personnelle et bien être des filles

30. Plus les adolescents ont un sentiment d'efficacité personnelle élevé, plus leur engagement est important et plus ils sont satisfaits de leur vie. Chez les filles, la confiance en soi pâtit fortement de la violence sexiste et des normes sexistes restrictives. L'enquête PISA 2015 fait apparaître que les filles sont généralement moins satisfaites de leur vie que les garçons et qu'elles sont plus anxieuses face aux tâches scolaires et aux examens, même lorsqu'elles sont bien préparées. Le rapport indique que cette satisfaction moins élevée chez les filles de 15 ans reflète sans doute le fait qu'elles sont plus critiques envers elles-mêmes pendant la transition de l'enfance à l'âge adulte, en particulier envers l'image qu'elles se font de leur propre corps²⁴.

31. L'enquête sur les comportements liés à la santé des enfants en âge scolaire (HSBC) de 2014 conclut que, dans tous les pays étudiés, les stéréotypes sexistes ont une influence sur les filles qui disent se trouver trop grosses, tendance qui s'accroît chez celles qui ont entre 11 et 15 ans²⁵. Il ressort de l'enquête que 43 % des filles de 15 ans ne sont pas satisfaites de leur image corporelle, ce qui représente presque le double du pourcentage chez les garçons dans la même tranche d'âge, et que 26 % d'entre elles disent suivre un régime, alors que seules 13 % d'entre elles sont en surpoids (contre 11 % de garçons qui ont déclaré suivre un régime, 22 % étant en surpoids). Les tentatives de perte de poids sont monnaie courante chez les filles dès l'âge de 13 ans, cette tendance augmentant avec l'âge.

6. Sélection fondée sur le sexe

32. D'après les données MICS et DHS, dans un certain nombre de pays de la région, les rapports de masculinité à la naissance (favorables aux garçons) sont parmi les 10 plus élevés du monde et certains sont comparables à ceux de la Chine et de l'Inde. Les taux de masculinité les plus élevés sont constatés dans le Caucase (Azerbaïdjan et Arménie), mais le rapport de masculinité à la naissance est également élevé au Tadjikistan et en Bosnie-Herzégovine²⁶. En Arménie, le Programme de prévention des avortements sélectifs et le Calendrier des activités de programme ont permis de ramener le taux de masculinité de 113 garçons pour 100 filles (en 2016) à 110 garçons pour 111 filles (en 2018).

²³ « Adolescent Pregnancy in Eastern Europe and Central Asia », FNUAP, sans date.

²⁴ Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale (2019), p. 5.

²⁵ OMS (2016), Women's health and well-being in Europe: beyond the mortality advantage, Bureau Régional pour l'Europe, p. 58.

²⁶ Base de données TransMONEE (<http://transmonee.org/database/v>), et Annuaire démographique 2016, Tadjikistan (www.stat.tj/en/news/publications/the-publication-demographic-year-book-of).

III. Progrès réalisés et difficultés rencontrées en matière de prévention et d'élimination de la discrimination à l'égard des filles

A. Progrès accomplis

1. Politiques en matière de congé parental

33. Les filles sont influencées par les modèles d'identification et par la socialisation liée au sexe. La région a réalisé certains progrès ces dernières années en ce qui concerne les dispositions relatives au congé parental, progrès qui aideront à promouvoir le partage des responsabilités dans la famille s'agissant de la garde des enfants et des tâches domestiques. Ces politiques devraient permettre une répartition plus équilibrée des responsabilités du ménage entre les hommes et les femmes, et entre les garçons et les filles dans l'avenir. Cela étant, des études montrent que les femmes restent plus susceptibles de prendre un congé parental rémunéré que les hommes lorsqu'un tel congé peut être pris par l'un ou l'autre des parents. En Belgique, en dépit des politiques en faveur du congé de paternité, la plupart des hommes n'utilisent pas cette possibilité. Cependant, au Luxembourg, grâce aux réformes mises en œuvre, pratiquement autant d'hommes que de femmes avaient pris un congé parental en décembre 2018. Au Bélarus, les droits relatifs au congé de maternité et de paternité et les prestations octroyées par l'État sont les mêmes pour les hommes et les femmes, les hommes ayant droit aux prestations lorsque les femmes reprennent le travail ou poursuivent leurs études. En Bosnie-Herzégovine, les nouvelles lois relatives au travail prévoient un droit au congé de maternité d'un an sans interruption. Le droit au congé de paternité est accordé à compter du quarante-deuxième jour suivant la naissance de l'enfant en Bosnie-Herzégovine et du soixantième jour en Serbie.

2. Résultats en matière de santé²⁷

34. En dépit des progrès accomplis en matière de santé, d'importants problèmes tels que l'obésité chez les adolescents, les taux élevés d'anémie chez les filles et l'hésitation à se faire vacciner continuent de se poser dans la région. Entre 2000 et 2016, le nombre d'enfants de moins de 5 ans en surpoids dans la région a augmenté, passant de 2,1 à 4,5 millions. Si on la compare à celle qu'ont connue d'autres régions, cette augmentation de 214 % est la plus importante à l'échelle mondiale. De 1995 à 2016, la prévalence de l'obésité a été de 13,8 % et 12,1 % chez les garçons et les filles de la région, respectivement²⁸. L'Initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la surveillance de l'obésité de l'enfant met en évidence des écarts entre les pays et au sein d'un même pays en ce qui concerne la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants de 6 à 9 ans, qui sont liés aux modes de vie. Bien que les pourcentages tendent à être plus élevés chez les garçons, dans les pays les plus touchés (Chypre, Espagne, Grèce et Italie), l'écart entre filles et garçons n'est pas important. On pourrait remédier aux problèmes d'obésité en remettant en question les normes sexistes afin de favoriser la participation des filles aux activités sportives et physiques et d'encourager la mobilité et l'accès aux espaces et aux événements publics (par opposition aux rôles et aux responsabilités susceptibles d'encourager des comportements sédentaires)²⁹.

35. Malgré des progrès notables dans la promotion de la santé maternelle dans la région, et bien que de plus en plus de mères et leurs nouveau-nés survivent, entre 30 et 35 % des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie dans les pays d'Asie centrale, du Caucase, d'Europe du Sud et d'Europe orientale. D'après les données statistiques disponibles, dans

²⁷ OMS, Base de données mondiale de l'ONU pour les ODD, cité dans « Tirer parti du potentiel des générations présentes et à venir : rapport du Programme d'action de l'ICPD dans la région de la CEE intitulé, CIPD +25 », Nations Unies (2018). New York et Genève.

²⁸ Levels and Trends in Child Malnutrition: UNICEF, WHO, World Bank Group joint Child Malnutrition Estimates, éd. 2018.

²⁹ www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0006/372426/WH14_COSI_factsheets_v2.pdf, consulté le 1^{er} août 2019.

les pays étudiés, plus de 35 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'anémie, ce qui a des conséquences à long terme pour les filles au fur et à mesure qu'elles se développent et atteignent la puberté³⁰.

36. La couverture vaccinale dans la région s'est améliorée et de nombreux pays sont en passe d'atteindre une couverture par trois doses de vaccins antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux (DTC3) de 95 % des enfants. Certains pays y sont déjà parvenus, parmi lesquels des pays d'Europe occidentale, ainsi que la Macédoine du Nord et l'Albanie, le Turkménistan et le Kirghizistan. Divers facteurs ont une incidence sur les taux de vaccination, notamment l'âge du mariage, l'accès à Internet et le niveau d'instruction de la mère (Géorgie)³¹. Cependant, certains pays sont encore loin d'avoir réalisé cet objectif (Tadjikistan et Ukraine) et dans de nombreux autres, le taux de vaccination des filles est nettement inférieur à celui des garçons. Les plus grandes disparités entre les sexes en faveur des garçons sont constatées en Albanie, en Turquie et en Serbie.

3. **Élaboration de politiques concernant la violence sexiste, y compris la violence sexuelle et les normes sexistes préjudiciables**³²

37. Des progrès ont été accomplis dans la formulation de politiques visant à prévenir et à combattre les violences faites aux femmes et aux filles. Les pays continuent de ratifier et de soutenir la mise en œuvre de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). En décembre 2017, la Finlande, comme plusieurs autres pays de la région, a adopté un plan d'action pour la Convention d'Istanbul pour la période 2018-2021 et alloué des ressources pour soutenir les mesures de prévention et d'intervention, notamment en augmentant le nombre de centres d'accueil, qui est passé de 18 à 28, et en renforçant l'engagement des municipalités.

38. Des services chargés de prévenir et de combattre la violence sexiste destinés aux femmes et aux filles s'attaquent directement à la co-occurrence de la violence familiale et de la transmission de la violence d'une génération à l'autre. L'Azerbaïdjan est en train de constituer une base de données spéciale contenant des informations utiles aux organismes gouvernementaux et aux centres de soutien pour aider les victimes de la violence familiale. La nouvelle loi kirghize sur la violence familiale, adoptée en 2017, prévoit des mesures visant à améliorer la protection des victimes et à renforcer l'action de la police et de la justice. En Arménie, des centres de soutien chargés de fournir des services aux victimes de violence familiale ont été créés par le Ministère du travail et des affaires sociales. En Géorgie et à Chypre, des messages de prévention de la violence sexiste sont diffusés auprès des hommes et des garçons dans le cadre d'initiatives de sensibilisation menées avec le concours d'associations sportives. Les services de visites à domicile tenant compte des questions de genre sont considérés comme faisant partie des stratégies de prévention clefs.

39. Certains pays, tels que l'Ukraine, la Roumanie, la Croatie et la Serbie ont élaboré des lois, des stratégies et des plans d'action pour lutter contre la violence sexiste. Le Kazakhstan a mis en place des programmes de lutte contre les pratiques néfastes à l'égard des enfants, visant notamment à prévenir les enlèvements suivis de mariages forcés, ainsi que des services de prise en charge psychosociale pour les victimes de violence. En Turquie, des services judiciaires adaptés aux enfants ont été mis en place pour soutenir les victimes de violence et d'infractions : des centres de suivi des enfants offrent des services de guichet unique pour les victimes d'infractions sexuelles et des salles d'entretien créent un environnement favorable au sein des palais de justice pour les populations vulnérables, notamment les enfants en conflit avec la loi. Un environnement et des services adaptés aux enfants parties à une procédure pénale existent également en Croatie. Au Monténégro, au Danemark, au Bélarus et en Hongrie, des initiatives sont prévues pour lutter contre la traite, notamment la traite des femmes et des filles.

³⁰ L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, FAO, FIDA, UNICEF, PAM, OMS, 2018, www.fao.org/3/I9553EN/i9553en.pdf, consulté le 1^{er} août 2019.

³¹ Country Profiles for Immunization, UNICEF 2018, www.unicef.org/eca/health/immunization, consulté le 1^{er} août 2019.

³² Nations Unies (2018).

40. La pratique des mutilations génitales féminines (MGF) est répandue dans certains groupes minoritaires en Belgique, au Luxembourg et en France. En Belgique, une étude de prévalence des MGF a été réalisée en 2018 et des stratégies d'amélioration de la santé ont été mises en place, notamment le recensement des femmes et des filles risquant de subir une MGF. Une nouvelle législation a été adoptée en France (en juin 2019) pour étendre le bénéfice de la protection aux filles réfugiées et apatrides qui courent le risque de subir une mutilation génitale en cas de renvoi dans leur pays d'origine. Parallèlement, le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations a publié le Plan d'action national visant à lutter contre les mutilations sexuelles féminines. Le Luxembourg prend également des mesures et a mis sur pied un projet visant à prévenir les MGF et à accompagner et prendre en charge les victimes par l'intermédiaire de l'Office de l'Accueil et de l'Intégration. En 2017, en Géorgie, l'interdiction des MGF a été introduite dans le Code pénal.

41. La traite des femmes et des filles, autre forme de violence, est un problème jugé prioritaire par certains pays, tant d'origine que de destination. Chypre a élaboré une nouvelle législation, un projet de plan d'action national et un mécanisme national d'orientation pour renforcer les mesures de lutte contre la traite. La Serbie a adopté la Stratégie nationale visant à prévenir et à combattre la traite des êtres humains, en particulier des enfants et des femmes, et à protéger les victimes (2017-2019) et a alloué des fonds au Plan d'action y afférent. Au Liechtenstein, le Gouvernement a établi un partenariat avec des banques, des associations et le secteur philanthropique dans le but de publier une feuille de route pour l'accélération des efforts de lutte contre les formes modernes d'esclavage et de traite des personnes.

42. La cyberintimidation et le harcèlement criminel en ligne sont des formes croissantes de violence à l'égard des femmes et des filles. L'Albanie prend des mesures spéciales, avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), afin d'élaborer un programme de travail pour la période 2017-2020 qui vise à renforcer le système de protection de l'enfance en apportant une réponse globale à la violence en ligne. Un certain nombre de pays mènent des actions de sensibilisation des enseignants, des élèves et des parents dans les écoles pour prévenir les comportements à risque et indiquer les mesures à prendre lorsque des enfants sont exposés à cette forme de violence.

43. Pour répondre aux besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile, certains pays, tels que la Finlande, l'Italie, la Serbie, la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et la Turquie, ont pris des mesures pour aider les filles à poursuivre leurs études, suivre une formation et/ou accéder aux soins médicaux. En Grèce, en Italie, en Serbie et en Bulgarie, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'UNICEF ont aidé les autorités publiques et les ONG à élaborer des programmes visant à prévenir et à combattre la violence sexiste. En Turquie, le programme de versement en espèces pour l'éducation vise à soutenir la protection et l'éducation des enfants. Mis en œuvre par le Ministère de la famille, du travail et des services sociaux depuis 2003, ce programme a été étendu aux familles syriennes et autres familles de réfugiés à la mi-2017 avec le concours de l'UNICEF et de l'Union européenne. Les versements sont fonction du sexe et des années d'études des enfants scolarisés et les montants des transferts sont légèrement plus élevés pour les filles, quel que soit le degré d'enseignement, de manière à soutenir leur scolarisation et leur fréquentation scolaire. En Finlande, le programme gouvernemental d'intégration favorise l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à la formation.

4. Stéréotypes sexistes dans l'éducation et les médias

44. Mettre en œuvre une approche propre à faire évoluer favorablement les inégalités de genre en matière de promotion de la santé et dans les médias peut favoriser une image corporelle positive et combattre les stéréotypes, permettant ainsi des progrès en matière d'égalité des sexes. Les pays nordiques continuent de lutter contre les publicités sexistes, tout en favorisant l'égalité des sexes et en renvoyant une image positive des femmes et des filles dans les médias d'information et autres. Récemment, à la suite de la publication d'un

rapport sur les publicités discriminatoires à l'égard des filles dans les pays nordiques³³ la Finlande a procédé au réexamen de sa législation et de ses politiques. La Norvège a proposé une nouvelle loi visant à réprimer le partage d'images et de films choquants et des consultations ont actuellement lieu sous la houlette du Ministère de la justice et de la sécurité publique. De même, des mesures ont été incluses dans les programmes gouvernementaux mis en œuvre en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et en France pour combattre les stéréotypes liés au genre dans les médias. Par ailleurs, au Bélarus, la législation relative aux médias et à la publicité interdit désormais la diffusion de contenus violents et cruels dans les médias, à travers la publicité et sur Internet. La loi interdit également la promotion et la propagande en faveur du culte de la violence et de la cruauté ainsi que l'incitation à la violence contre les femmes et les filles.

B. Difficultés

1. Inégalité entre les sexes dans les travaux domestiques non rémunérés

45. Une des cibles afférente à l'objectif de développement durable 5 (ODD 5) a trait aux inégalités entre les sexes dans les soins et les travaux domestiques non rémunérés. La cible 5.4 de l'ODD 5 vise à faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et à les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national. Cependant, du fait de la diminution des investissements publics dans la prise en charge des enfants et les soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées, l'État et les familles doivent compter encore davantage sur les soins familiaux non rémunérés dispensés par les femmes et les filles³⁴. Cette dépendance a pour effet de tenir toutes les femmes, y compris celles qui sont hautement qualifiées, à l'écart des emplois formels et des possibilités d'avancement de carrière. Cela compromet leur capacité d'épargner tout au long de leur vie, ce qui à son tour peut dévaloriser l'éducation des filles et perpétuer l'absence de pleine contribution des femmes et des filles à une société productive et prospère.

46. Même dans les cas où les femmes et les hommes sont disposés à partager plus équitablement les responsabilités familiales, ils se heurtent à des difficultés sur leur lieu de travail du fait de l'absence de pratiques tenant compte de l'égalité des sexes et favorables à la famille. En Moldavie, par exemple, les politiques relatives à la garde d'enfants ne concernent le plus souvent que les femmes. L'accès aux services de garde d'enfants dans l'ensemble de la région s'est amélioré, principalement dans les pays de l'Union européenne avec la fixation des objectifs de Barcelone sur les services d'accueil des jeunes enfants dans le cadre du Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2011-2020³⁵. Des politiques appropriées peuvent aider les familles à répartir plus équitablement les tâches de garde d'enfants, inciter les pères à adopter des pratiques parentales positives et aider les jeunes diplômées à se lancer dans la carrière de leur choix. Les politiques familiales tenant compte des questions de genre qui visent, notamment, à soutenir les services de garde d'enfants, les garderies, les familles monoparentales, les horaires de travail flexibles ou le télétravail peuvent également contribuer à réduire le travail non rémunéré des femmes et des filles et à promouvoir leur droit d'exercer un rôle productif dans la société.

2. Autonomisation économique limitée des filles

47. L'Organisation internationale du Travail (OIT) indique que les gouvernements de la région ont récemment mené des politiques d'austérité qui ont notamment conduit à la réduction des salaires et des allocations sociales. Bon nombre de ces réformes touchent principalement les femmes, comme les réductions des salaires et de postes dans les secteurs de la santé publique, de l'éducation publique et des services sociaux, où les femmes sont surreprésentées.

³³ Haggren, H. J., Kosunen, N., Asikainen, A.-R., Lång, K & Gústafsdóttir, G. 2017, Regulation of Gender - Discriminatory Advertising in the Nordic Countries, in: TemaNord 2017:534.

³⁴ United Nations Europe and Central Asia Issue-Based Coalition on Gender (2017), p. 41.

³⁵ OMS (2016), p. 33.

48. La discrimination structurelle sur le marché de l'emploi est un facteur de dissuasion majeur pour les jeunes femmes primo-demandeuses d'emploi. Malgré leur résultats impressionnants dans l'enseignement supérieur, ces jeunes femmes ont toujours moins de chances que les hommes d'être employées et de gravir les échelons professionnels. La discrimination fondée sur le sexe est également à l'origine de la ségrégation professionnelle et de la concentration des femmes dans les secteurs économiques faiblement rémunérés. En 2015, le salaire horaire brut des femmes était en moyenne inférieur de 21,8 % à celui des hommes en Europe centrale et orientale et en Asie centrale, ce qui représente un écart plus élevé que dans les pays de l'Union européenne, où la différence est en moyenne de 16 %. En outre, les femmes sont davantage susceptibles d'occuper des emplois précaires, c'est-à-dire de travailler, par exemple, sans contrat, sans revenu régulier ou sans que leurs droits ne soient protégés. De plus, le fait qu'elles effectuent des travaux domestiques non rémunérés les conduit souvent à se tourner vers des emplois à temps partiel³⁶.

49. Les jeunes filles qui souhaitent exercer leurs talents dans les domaines des STIM devraient avoir accès à une éducation appropriée et avoir ensuite des perspectives d'emploi. Il reste beaucoup à faire pour créer les conditions nécessaires, à la fois dans le système éducatif et sur le marché du travail, pour que les changements voulus se produisent. Cette situation est due en partie au manque de modèles féminins qui encourageraient les jeunes filles à amorcer une carrière dans ce domaine et favoriseraient la confiance en soi et l'estime de soi nécessaires pour travailler dans un secteur jusque-là majoritairement masculin. De même, les filles peuvent être encouragées à envisager une carrière dans le numérique, domaine d'activité en plein essor.

3. Enfants handicapés

50. Les femmes et les filles handicapées et les femmes et les filles qui vivent en milieu rural ou dans des zones défavorisées subissent souvent plus durement les conséquences des réductions des dépenses en matière de pensions et de santé. Ces réformes peuvent avoir pour effet de limiter leur accès aux services de santé sexuelle et procréative³⁷. Par ailleurs, s'agissant de la réduction du nombre de grossesses chez les adolescentes, l'environnement juridique, politique et réglementaire a des répercussions sur l'autonomie corporelle des filles, ainsi que sur l'accès aux services de santé sexuelle et procréative et leur utilisation. D'après le FNUAP, plusieurs pays de la région appliquent des dispositions juridiques qui restreignent l'accès à ces services en l'absence de consentement des parents (jusqu'à l'âge de 18 ans). Le nombre de cas de grossesses chez les adolescentes est moins élevé dans les pays où le consentement des parents n'est pas nécessaire pour subir un avortement, où les services de santé sexuelle et procréative sont présents dans toutes les régions et où les contraceptifs sont vendus à des prix abordables pour les jeunes. Dans la plupart des pays de la région, les services qui tiennent compte des besoins des jeunes et qui offrent des consultations en matière de planification familiale et des contraceptifs aux jeunes ne sont pas institutionnalisés. Les cours d'éducation sexuelle dans les écoles ne sont pas généralisés dans la région et, dans plusieurs pays, le programme scolaire national ne répond pas aux normes de l'OMS. Pour mieux tenir compte des questions de genre, le système éducatif devrait faciliter la réintégration scolaire de toutes les filles enceintes et leur permettre de poursuivre leur scolarité.

4. Violence sexiste

51. Des progrès ont été accomplis dans la ratification de la Convention d'Istanbul, même si quelques États ne l'ont pas encore signé et/ou ratifié. Tant que les causes profondes du climat d'impunité qui entoure les violences commises par les hommes et les garçons prévaudront, les filles et les garçons reproduiront les schémas sexistes hérités de leurs parents. Il est essentiel de mettre en œuvre une approche propre à faire évoluer favorablement les rapports entre les sexes pour s'attaquer aux effets négatifs des

³⁶ Groupe des Nations Unies pour le développement – Commission économique pour l'Afrique (2017), p. 3.

³⁷ United Nations Europe and Central Asia Issue-Based Coalition on Gender (2017), p. 41.

stéréotypes sexistes sur le développement des filles et des garçons. La prévention de la violence sexiste et l'intervention dans ce domaine devraient reposer sur des politiques et des programmes d'ensemble tenant compte à la fois de la violence à l'égard des femmes et à l'égard des enfants. Une des difficultés rencontrées dans la région, comme dans le monde entier, tient à ce que trop peu de victimes ont suffisamment confiance dans les systèmes d'intervention pour signaler les faits et demander une assistance et une prise en charge. De récentes évaluations de base effectuées par l'OMS dans la région montre que les systèmes de santé sont un point de départ essentiel pour la prise en charge des victimes.

5. Participation des filles à la vie publique et possibilités pour celles-ci de se faire entendre

52. La discrimination fondée sur le sexe se manifeste d'un bout à l'autre du cycle de vie. Les statistiques relatives à la participation des femmes à la vie publique qui font apparaître des déséquilibres en faveur des hommes³⁸ augurent mal de la possibilité pour les filles d'exercer leur droit de s'exprimer dans la sphère publique. La situation des jeunes filles mariées mérite une attention particulière parce qu'elles sont généralement isolées et se voient imposer des restrictions à leurs déplacements en dehors de la maison par leur époux ou leur belle-famille³⁹. Les filles qui ne sont pas scolarisées, n'ont pas d'emploi ou ne suivent pas de formation risquent davantage d'être assujetties et exclues de la vie sociale, ce qui complique leur réintégration dans le marché du travail et dans les autres sphères de la vie. Dans les communautés roms, où les mariages d'enfants sont généralement plus nombreux, les filles qui se marient à un âge précoce sont en butte à des privations multiples en raison de leur appartenance à un groupe socialement exclu au sein duquel le mariage d'enfants est aussi considéré comme une tradition.

6. Enfants en déplacement et éducation des filles

53. Fin 2017, on dénombrait près de 800 000 enfants migrants accompagnés et non accompagnés en Russie et près d'un demi-million au Kazakhstan⁴⁰. Parmi les migrants mineurs originaires d'Asie centrale présents dans ces deux pays, certains ont émigré avec leurs parents, tandis que d'autres y ont été envoyés seuls afin qu'ils contribuent au revenu familial. D'autres encore restent dans leur pays d'origine, leur père, leur mère ou les deux ayant émigré pour travailler. Des enquêtes montrent que les parents envoient leurs filles à l'étranger, plutôt que leurs fils, parce qu'ils considèrent que les filles sont plus patientes, vaillantes et prêtes à faire des sacrifices pour la famille que les garçons⁴¹. Parmi les migrants mineurs, seul un petit nombre a atteint la neuvième année de scolarité et pratiquement aucun n'a achevé ses études secondaires. Ils ne peuvent donc postuler, en tant que migrants, qu'à des emplois peu qualifiés et, de ce fait, ne peuvent généralement pas poursuivre leurs études ni se spécialiser. Les enfants migrants sans papiers sont encore plus susceptibles de ne pas accéder à l'éducation dans les pays de destination⁴².

IV. Actions prioritaires

54. Compte tenu des résultats de la présente analyse, dans le cadre des actions prioritaires à mener pour mettre fin à la discrimination à l'égard des filles, il est recommandé :

a) Aux États Membres de la région, de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à

³⁸ Voir Indice mondial des disparités entre les sexes pour les pays de la région.

³⁹ UNICEF (n.d.), "Georgia Child Marriage Country Profile."

⁴⁰ UNICEF (n.d.), "Latest statistics and graphics on refugee and migrant children" (consulté le 7 novembre 2019).

⁴¹ OMI (2018), Summary Report, "The Fragile Power of Migration: the needs and rights of women and girls from Tajikistan and Kyrgyzstan who are affected by migration", p. 35.

⁴² Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme et Anti-discrimination Center Memorial (2018), "Invisible and exploited in Kazakhstan: the plight of Kyrgyz migrant workers and their families members", juin, p. 42.

l'égard des femmes, la Convention relative aux droits de l'enfant et les protocoles qui s'y rapportent, ainsi que les observations finales connexes et les recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel ;

b) Aux États Membres qui font partie du Conseil de l'Europe, de signer ou de ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, initialement ouverte à la signature le 11 mai 2011 et, une fois celle-ci ratifiée, de mettre des moyens à disposition pour mener des activités de prévention et de lutte, y compris pour s'attaquer aux cas de violences dans lesquels les enfants sont témoins et victimes, et de prévention primaire de la transmission de la violence d'une génération à l'autre ;

c) Aux États Membres et aux ONG partenaires de redoubler d'efforts pour que les filles surmontent les obstacles et s'épanouissent ; et de prendre en priorité des mesures pour s'attaquer à la sélection fondée sur le sexe, promouvoir des modes de vie sains et actifs, assurer l'accès à l'information et aux services – y compris à des informations précises sur les vaccinations, à une éducation sexuelle complète adaptée en fonction de l'âge et à des services de santé adaptés aux jeunes – et réduire d'urgence les taux de natalité et les taux de maladies sexuellement transmissibles/VIH chez les adolescentes ;

d) De soutenir le Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants, qui associe secteur public, secteur privé et organismes des Nations Unies (#endviolence) ;

e) D'accorder une attention particulière aux besoins et à la vulnérabilité de certains groupes, tels que les femmes et les filles handicapées, les femmes et les filles appartenant à des minorités ethniques et les femmes et filles migrantes. Des mesures supplémentaires, prenant la forme d'activités de sensibilisation et de services ciblés, sont requises pour que ces groupes puissent bénéficier des informations, des services, de la protection et des droits pouvant contribuer à prévenir la violence à leur encontre ;

f) D'investir dans une éducation inclusive tenant compte des questions de genre, notamment en ce qui concerne les filières STIM, les domaines non traditionnels d'éducation, l'apprentissage, le mentorat et la transition entre le monde de l'école et celui du travail, sans quoi la prochaine génération ne pourra progresser. Cela suppose de mettre en œuvre des programmes appropriés dans les écoles, en coordination avec des partenaires du secteur public et du secteur privé, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'éducation en adoptant une approche scolaire globale reposant notamment sur la collecte et l'analyse de données ventilées, ainsi que sur la formation des enseignants et une pédagogie favorisant l'apprentissage et permettant d'acquérir des compétences fondamentales pour la vie. Une approche de l'apprentissage fondée sur l'autonomisation permet de déconstruire les mythes sexistes et de combattre les stéréotypes restrictifs et la socialisation fondée sur le sexe, préparant ainsi les filles à contribuer pleinement aux objectifs de développement de leur famille, de leur communauté et du pays.